



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 081 005 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle d'évolution ECOLE ROGER SALENGRO, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	29

5) ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Etaient présents : (26)

M. CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, GLAZIK Dorothee, PEEL John, conseillers,

Ont donné procuration : (3)

LENOIR Sylvie à DEHONDT Florence,
LAMMAR Carole à PRONIER Isabelle,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,

Absents/excusés : Néant

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas

Pour le Maire empêché et par délégation

La 1^{ère} adjointe

DEHONDT Florence



5) ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

5) ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 06 juillet 2023, fixant à 8 le nombre de conseillers municipaux élus au sein du conseil d'administration du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

De procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS, au scrutin proportionnel de liste au plus fort reste à bulletin public,

Candidats de la liste majoritaire :

- DEHONDT Florence
- PRONIER Isabelle
- LENOIR Sylvie
- DUPUITS Laurence
- BOLLE Christine
- LAMMAR GOUY Carole
- BRICHE Rémi
- DERAM Didier

Candidats de la liste d'opposition :

- GLAZIK Dorothée
- LEMOINE Isabelle
- DEVOS Frédéric

A la suite du dépouillement et à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne (22 voix pour la liste de la majorité et 7 voix pour la liste minoritaire) sont élus :

VOTE DU CONSEIL

LISTE MAJORITAIRE	6 sièges par 22 voix
LISTE D'OPPOSITION	2 sièges par 7 voix

- DEHONDT Florence
- PRONIER Isabelle
- LENOIR Sylvie
- DUPUITS Laurence
- BOLLE Christine
- LAMMAR GOUY Carole
- GLAZIK Dorothée
- LEMOINE Isabelle

Le conseil municipal,

DECIDE : D'approuver la liste des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Fait et délibéré en séance le 06/07/2023

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



Pour le Maire empêché et par délégation

La 1ère adjointe

DEHONDT Florence



Acte rendu exécutoire

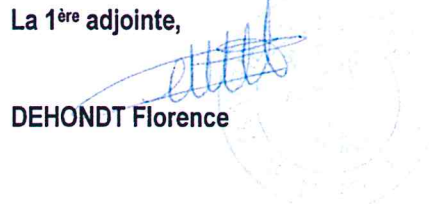
Après transmission en Sous-Préfecture le : 19/07/2023

et publication ou notification le : 19/07/2023

Pour le Maire empêché et par délégation,

La 1ère adjointe,

DEHONDT Florence



Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



